

Département de la  
Haute-Loire

Arrondissement  
D'YSSINGEAUX

Communauté de  
Communes  
LOIRE SEMENE

BUREAU DE LA COMMUNAUTE DE  
COMMUNES « LOIRE SEMENE »

REUNION DU 19/03/2024

DECISION N° 20240319\_B\_045

Étaient présents : Frédéric GIRODET, Claude VIAL,  
Emmanuel SALGADO, Roland RIVET, Daniel DURIEUX,  
Yves BOMPUIS, Christine BONNEFOY, Martine GINET

Était excusée représentée : Nathalie JOLIVET : Pouvoir à M.  
VIAL

Était excusé : Patrick Bruno MARCON

VU le Code Général des Collectivités territoriales, article L 5211-10  
alinéas 3 et 4,

VU la délibération n° 20230711\_D\_090 du Conseil Communautaire du  
11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire  
au Bureau et au Président,

**Commission : Aménagement du Territoire, Environnement, Habitat et Tourisme :**  
**Objet : Validation du Plan de Financement et demande de subvention auprès du**  
**Département de la Haute Loire en faveur du site d'escalade des Gorges de la**  
**Semène à Saint Ferréol d'Auroure – Phase 2 découverte**

Le Bureau,

N° 20240319\_B\_045

Après avoir pris connaissance du rapport de Monsieur le Président et conformément  
à la délégation qui lui a été consentie par le Conseil Communautaire en la matière,

- Autorise Monsieur le Président à solliciter une subvention d'un montant de  
25 000,00 € auprès du Département de la Haute-Loire en faveur du site  
d'escalade des Gorges de la Semène à Saint Ferréol d'Auroure – Phase 2  
découverte,
- Adopte le plan de financement prévisionnel ci-joint

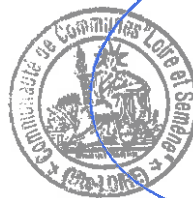
Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture  
ou Sous-Préfecture  
le :

Fait à La Séauve-sur-Semène, le 19 mars 2024

Le Président

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240319-20240319\_B\_045-AU  
Reçu le 26/03/2024